

COMMUNIQUE DE PRESSE Loi sur le travail, Ordonnance 2 service de piquet

La révision prévue de l'Ordonnance 2 relative à la loi sur le travail ne donne pas satisfaction à H+. L'association nationale des hôpitaux, cliniques et institutions de soins rejette la réglementation du service de piquet proposée par le SECO. La loi sur le travail et l'Ordonnance 1 suffisent à la protection des travailleurs en cas de service de piquet.

Le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) a soumis en consultation une révision de l'Ordonnance 2 relative à la loi sur le travail. Les modifications prévues concernent directement les hôpitaux, cliniques et institutions de soins.

Augmentation des coûts programmée

La réglementation du service de piquet dans la révision prévue de l'ordonnance provoquera une hausse massive des coûts pour les hôpitaux, cliniques et institutions de soins. Le recrutement du personnel nécessaire est déjà suffisamment difficile. L'Ordonnance 2 met en péril la sécurité de la couverture des soins.

H+ soutient en revanche les modifications relatives au nombre de jours de travail consécutifs et à la durée du travail de nuit.

Service de piquet

Au cours de négociations qui ont duré des années, H+ s'est déjà exprimée à de multiples reprises sur le service de piquet et regrette qu'aucune solution concertée n'ait pu être trouvée. H+ rejette l'ordonnance proposée et s'en tient à l'argumentation développée jusque-là. La loi sur le travail et l'Ordonnance 1 suffisent à la protection des travailleurs en cas de service de piquet. Les enquêtes menées par H+ auprès des hôpitaux et cliniques l'ont montré.

Inégalités de traitement coûteuses

Selon le rapport explicatif du SECO, la disposition proposée pour le service de piquet ne concerne que les établissements hospitaliers et les cliniques. Pourquoi ces derniers seraient-ils les seuls à être pénalisés par cette mesure coûteuse? H+ proteste contre la dégradation du service de piquet dans le seul secteur de la santé.

H+ Les Hôpitaux de Suisse est l'association nationale des hôpitaux, cliniques et établissements médico-sociaux publics et privés des soins de longue durée. Elle regroupe quelque 370 hôpitaux, cliniques et homes en tant que membres actifs et plus de 200 associations, pouvoirs publics, institutions, entreprises et particuliers comme membres partenaires. H+ représente des établissements hospitaliers totalisant quelque 177 100 postes de travail.

Informations complémentaires: **H+ Les Hôpitaux de Suisse**Bernhard Wegmüller, directeur **Tél. prof.** 024 235 44 00 Portob

Tél. prof.: 031 335 11 00, Portable: 079 635 87 22

E-mail: bernhard.wegmueller@hplus.ch